Conseil Municipal du 24 octobre 2014 à 19 h 00

à l'Hôtel de Ville - Salle du conseil municipal - 1er Étage

ORDRE DU JOUR

a. Appel nominal
Article L 2121 – 17 du C.G.C.T.
b. Désignation du Secrétaire de Séance
Article L. 2121 – 15 du C.G.C.T.

- 1. Adoption du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 19 septembre 2014
- 2. <u>Points d'information</u>
 - a) Sur l'attribution d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à la ville de Saint-Dié-des-Vosges
 - b) <u>Sur l'attribution de subventions du Conseil Général des Vosges à la ville de Saint-Dié-des-Vosges</u>
 - c) Sur le passage à la diffusion « tout numérique » de la télévision
 - d) Sur le périmètre de la politique de la Ville
- 3. <u>Communication du rapport d'audit externe sur les finances communales par le Cabinet Deloitte</u>
- 4. <u>Nomination d'un représentant de la ville de Saint-Dié-des-Vosges aux assemblées générales de la Société d'Equipement Vosgienne (S.E.V.)</u>
- 5. <u>Désignation de deux représentants de la ville de Saint-Dié-des-Vosges au Conseil d'Administration</u> de la Maison de l'Emploi
- 6. Dénomination de voies et rues
- 7. Adhésion de la Ville au dispositif national de Communication Electronique des Données d'Etat-Civil (COMEDEC) - Signature de deux conventions
- 8. Exonération de la part communale de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin
- 9. Déclassement d'une portion de la rue d'Hellieule en vue de sa piétonnisation
- 10. Personnel territorial Modification des indemnités pour frais de déplacement en région parisienne
- 11. <u>Compte-rendu des décisions du Maire + tableau récapitulatif des marchés attribués du 13 septembre 2014 au 14 octobre 2014</u>
- 12. Questions diverses